



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire de recherche de l'École nationale  
supérieure de paysage de Versailles - Marseille

LAREP

sous tutelle des  
établissements et organismes :

École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles –  
Marseille - ENSP

Ministère de l'Agriculture



Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3  
novembre 2006<sup>1</sup>,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section  
des unités de recherche

*Au nom du comité d'experts,*

- M. Pascal CHEVALIER, président du  
comité

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille
Acronyme de l'unité :	LAREP
Label demandé :	Unité Propre de Soutien de Programme (UPSP)
N° actuel :	99003301
Nom du directeur :	M. Frédéric POUSIN
(2013-2014) :	
Nom du porteur de projet :	M. Frédéric POUSIN
(2015-2019) :	

# Membres du comité d'experts

Président :	M. Pascal CHEVALIER, Université Paul Valéry - Montpellier 3
Experts :	M. Pascal AMPHOUX, Ensa Nantes
	M. Christophe DEMAZIERE, Université de Tours
	M. Daniel PINSON, Université d'Aix-Marseille
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	
	M. Thierry VERDIER



## Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Marc BERTRAND, direction générale de l'enseignement et de la Recherche (DGER), Ministère de l'Agriculture

Cyril KAO (directeur de l'École Doctorale n° 435, ABIES)

M. Vincent PIVETEAU, ENSPM.

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le LAREP est une unité de recherche propre de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille (ENSP). Elle a été créée en 1993 et labélisée en 1997 par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture (DGER) sous forme d'unité propre de soutien de programme (UPSP). Cette articulation LAREP/ENSP a été reconduite depuis.

Au 30 juin 2013, les chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, personnels administratifs et doctorants sont répartis sur les deux sites de Versailles et de Marseille, même si la direction, l'administration du laboratoire et une grande partie du personnel sont localisées sur le site principal de Versailles.

Sur la période 2008-2013, et pour répondre aux incitations faites aux unités propres de soutien de programme de rejoindre des UMR, le LAREP a mis en œuvre une convention de travail avec l'UMR SAD-APT (INRA-AgroParisTech - Paris Grignon) ; l'objectif était de créer une équipe « Paysage » au sein de cette UMR au terme du contrat actuel. Ce processus engagé par le LAREP n'a finalement pas abouti car n'ayant réussi qu'à concerner un nombre limité de chercheurs de l'unité.

### Équipe de direction :

Le LAREP est dirigé par M. Frédéric Pousin. Il s'est doté à partir de 2008 d'un séminaire mensuel de gestion d'équipe qui constitue la principale instance de gouvernance. Cette instance, favorisant une gestion collégiale de l'unité, implique tous les membres du laboratoire, y compris les doctorants. Étant donné la petite taille de l'unité, le LAREP n'a pas fait le choix de la mise en place d'un conseil de laboratoire.

### Nomenclature AERES :

SHS3\_2, SHS3\_3

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	13	11
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	3	3
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,3	0,5
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	4	4
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>20,3</b>	<b>18,5</b>



<b>Effectifs de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2013</b>	<b>Nombre au 01/01/2015</b>
Doctorants	11	
Thèses soutenues	16	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	2

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le LAREP, laboratoire de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille (ENSP), a structuré ses recherches autour de la problématique du « projet de paysage ». Ce positionnement, qui consiste à explorer des modes d'implication réciproques entre la posture du projet et la posture de l'analyse, constitue une des originalités de l'unité. Sous-tendant une rupture des cadres théoriques et méthodologiques, il permet d'inscrire la recherche autour d'un enjeu transversal et transdisciplinaire. La portée des travaux s'en trouve ainsi amplifiée puisqu'elle concerne aussi bien la communauté scientifique que les praticiens. Dans l'ensemble, le LAREP représente un bel espace scientifique reconnu par les publications de ses chercheurs et leur participation active à de nombreux réseaux nationaux et internationaux. La visibilité académique du LAREP au sein des réseaux de collaboration ne fait pas défaut. Membre de l'École Doctorale ABIES, membre associé du PRES UPGO, et tissant progressivement des relations avec l'UMR AUSser avec laquelle un projet d'*UMRisation* à moyen terme est souhaitable, il est parfaitement intégré à son environnement institutionnel régional. Néanmoins, le laboratoire risque de pâtir du départ en retraite d'un de ses directeurs de thèse, d'autant que le nombre d'HDR est aujourd'hui très réduit. Il conviendrait d'inscrire dans les priorités immédiates une véritable stratégie de recrutement d'un professeur disposant d'une HDR.

### Points forts et possibilités liées au contexte

- caractère pluridisciplinaire, voire transdisciplinaire de l'unité ;
- bonne gouvernance collégiale du laboratoire ;
- équipe « soudée » et dynamique dont le caractère scientifique original, entre pratique du projet de paysage et recherche fondamentale, est à souligner ;
- véritable stratégie de recherche ;
- partenariats « institutionnels » actifs et forte volonté d'*UMRisation* au terme du contrat ;
- bonne insertion dans l'École Doctorale ABIES qui propose par ailleurs une véritable politique de formation des doctorants ;
- nouvelle équipe de direction qui a largement contribué à la visibilité de l'équipe ;
- qualité et nombre de publications à souligner ;
- mise en place et gestion d'un centre de veille des ressources sur le paysage (site TOPIA) original et de qualité ;
- laboratoire support d'une publication (*Les cahiers du paysage*) référencée par l'AERES ;
- soutien indéniable des tutelles (Ministère de l'agriculture et École Nationale Supérieure du paysage de Versailles - Marseille) ;
- capacité de « pilotage » et/ou d'intégration dans des projets de recherche et d'études contractualisées (ANR, PUCA, collectivités, etc.).

### Points faibles et risques liés au contexte

- faible nombre d'HDR qui s'est réduit au cours du contrat ;
- absence d'une véritable politique d'accueil et d'intégration des doctorants (absence de locaux et d'équipement mis à disposition, absence de formation d'appui aux outils techniques et d'aide à la publication) ;
- déconnexion entre la formation professionnelle (notamment le cycle DPLG) et la recherche ;
- faible diversification des supports de publication ;



- faible participation des doctorants aux enseignements dispensés dans les formations portées par le laboratoire.

### Recommandations

- encourager les chercheurs à diversifier leurs supports de publication ;
- amorcer une véritable réflexion sur le système de formation LMD qui pourrait permettre une meilleure articulation entre « pratique du projet » et recherche fondamentale ;
- amorcer une réflexion sur la place des outils méthodologiques au sein des recherches dans l'Unité ;
- poursuivre le rapprochement avec l'UMR AUSser dans le cadre d'un projet d'UMR future ;
- continuer l'intensification des partenariats avec le monde socioéconomique ;
- lancer une réflexion avec les tutelles sur le recrutement et le renforcement des enseignants de rang A ;
- inciter les docteurs de l'Unité à s'engager dans une démarche d'HDR ;
- inciter à communiquer sur les résultats du laboratoire *via* l'organisation de manifestations scientifiques (type colloques, séminaires, workshop, etc.).



### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Si le thème du paysage est aujourd'hui largement répandu dans les domaines et les pratiques les plus diverses, celui du projet de paysage est trop rarement abordé en tant qu'objet de recherche. Telle est sans doute la première originalité du LAREP, laboratoire de recherche sur le paysage inscrit dans une école qui assure la formation de paysagistes DPLG. A l'heure où la profession s'est imposée sur le marché du travail comme une compétence tierce entre les champs de l'architecture, de l'urbanisme ou de la mobilité, une telle avancée paraît fondamentale : d'un côté elle répond à un besoin de distanciation par rapport à l'évolution des pratiques des paysagistes contemporains, de l'autre elle apparaît comme un mode de production de savoirs complémentaires par rapport à ceux qui sont traditionnellement développés dans le champ du paysage. La portée des travaux produits s'en trouve fortement amplifiée et dédoublée puisqu'elle concerne non seulement la communauté scientifique mais aussi celle des praticiens, avec pour horizon celui d'une hybridation des savoirs et des savoir-faire.

Ce positionnement de l'équipe autour d'un enjeu transversal, consistant à explorer des modes d'implication réciproques entre la posture du projet et la posture de l'analyse, sous-entend une rupture aussi bien sur la plan théorique que méthodologique. Le regroupement des travaux en deux axes fédérateurs (« savoirs et pratiques » et « action publique ») en témoigne, avec trois volets singuliers pour le premier (pratiques du projet, histoire et critique du paysagisme, épistémologie du visuel) ; quatre thèmes particuliers pour le second (agriculture urbaine, franges urbaines, trames vertes et participation). Une discussion intéressante sur les processus de banalisation de certaines notions et sur le rôle de l'équipe dans leur redéfinition rigoureuse et transversale a permis à l'équipe de mettre en valeur quatre arguments prospectifs : le développement d'une typologie critique des « objets métropolitains paysagers », la refondation de la problématique de l'agriculture urbaine, l'exploitation des fonds d'archives de l'École et le rôle du visuel dans le projet.

Outre la reconnaissance dont bénéficient plusieurs des personnalités de l'équipe dans le monde académique ou professionnel, le bilan quantitatif des publications est important compte tenu de l'échelle de l'équipe. Avec 23 ouvrages et directions d'ouvrages, 39 chapitres d'ouvrages, 67 articles dans des revues à comité de lecture répertoriées et 44 publications dans d'autres revues non répertoriées, le LAREP offre une visibilité importante de ses résultats, essentiellement au niveau national. On peut juste regretter le fait que les publications en langues étrangères ne soient pas plus nombreuses. Celles-ci permettraient incontestablement de renforcer encore plus la visibilité d'un laboratoire dont les thématiques de recherche, particulièrement novatrices, sont très originales au niveau international. Mais c'est surtout au travers de la participation à des colloques et à des séminaires que les chercheurs du LAREP diffusent une grande partie de leurs travaux en France et à l'étranger. 73 communications à des colloques ou séminaires ont été présentées, dont 22 dans des manifestations étrangères (en Italie, aux Etats-Unis ou au Japon pour ne citer que les plus importantes).

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le LAREP a mis en place, depuis le début du quadriennal qui s'achève, une véritable politique dont l'objectif était de donner une visibilité nationale et internationale à l'équipe. Impliqué dans plusieurs instances structurant la recherche, il devient un pôle important sur le paysage.

Le rayonnement du laboratoire se mesure d'abord par l'implication de ses membres dans des projets de recherche financés. Outre les contrats finissants, le LAREP a développé, ces dernières années, sa production scientifique au plan national et international en répondant à divers appels d'offres de recherche nationaux (ANR blanc) et européen (7<sup>e</sup> PCRD), renforçant ainsi les collaborations scientifiques existantes avec l'UMR 8132 CNRS/ENS, l'UMR 151 IRD-LPED et l'UMR 1563-CRESSON notamment. Depuis 2011, il a ainsi piloté trois programmes de recherche (ANR Photopaysage, Programme D-Transect et programme CAMPUS). Il a également contractualisé avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable dans le cadre des programmes du PUCA ou ITTECOP. A titre individuel, les chercheurs du LAREP ont également participé à plus de 13 programmes de recherche pilotés par d'autres Unités de recherche. Ils ont organisé (ou co-organisé) 6 colloques, séminaires ou journées d'études (en France, Suisse et Tunisie). Si une dynamique de l'Unité dans ce domaine semble bien engagée, ce nombre de manifestations pilotées par le laboratoire peut paraître encore relativement faible. Mais on notera qu'un investissement dans ce domaine est particulièrement lourd et demande des moyens humains que le LAREP, par sa taille modeste, ne peut actuellement pas fournir.

Le rayonnement de l'unité passe aussi par son insertion dans des réseaux nationaux ou internationaux. Le laboratoire a participé à la mise en place et à l'animation d'un réseau national inter-écoles du paysage. Ce réseau rassemble aujourd'hui 5 institutions formant au métier de paysagiste et des laboratoires de recherche dont le paysage constitue un axe de recherche privilégié (UMR A. Chastel, LADDYS et LAMES). Ce réseau s'est doté de la revue électronique *Projet de paysage* aujourd'hui portée par l'Unité. Créée en 2008, elle est classée par l'AERES en novembre 2011. Même si son ambition est de devenir la revue des écoles de paysage françaises, elle n'en demeure par moins un outil important de valorisation et de visibilité de la production scientifique des membres de l'Unité. L'Unité est également partie prenante du site internet *TOPIA* dont l'objectif est de constituer une veille et une diffusion des ressources sur le paysage, et l'Unité. Le LAREP en assume l'animation. Ce réseau a organisé des journées doctorales du paysage (notamment une à Versailles) ainsi qu'un atelier inter-écoles.

Outre d'autres réseaux nationaux dans lesquels le LAREP est particulièrement actif (collectif *Formes agricoles et formes urbaines*, Réseau rural et périurbain d'Ile de France, etc.), il collabore avec plus d'une dizaine d'Universités étrangères et de centres de recherches. La liste présentée dans le bilan de l'unité est particulièrement fournie et diversifiée. Ces collaborations se font souvent dans le cadre de réseaux formalisés. On peut citer notamment le réseau ECLAS (European Council of Landscape Architecture Schools), le réseau thématique européen « LE NÔTRE » réunissant les écoles européennes de formation de paysagistes, le réseau MISTRAL ou encore le collectif CERAPT associant l'ENSP à des partenaires italiens, mexicains, québécois et tunisiens. Par sa visibilité dans ces réseaux, le LAREP a accueilli 4 chercheurs et post-doctorants (dont un tchèque) depuis 2009.

A titre individuel, les chercheurs du LAREP participent à 5 comités de rédaction de revues. Leur présence dans ces comités de rédaction (*Journal of Landscape Architecture*, *Les carnets du paysage*, *Ecologia mediterranea*, etc.) garantit une bonne notoriété des chercheurs. Ils sont également membres de 9 conseils scientifiques d'institutions nationales et internationales et de sociétés savantes ; de 4 conseils scientifiques de programmes de recherche nationaux et internationaux (dont BIODIVMEX du CNRS/INEE) ; et membres du conseil scientifique de 8 colloques en France et à l'étranger. Autre point fort, ils participent aussi activement à l'expertise et au suivi de programmes pour le compte de plusieurs organismes publics ou privés.

Outre de multiples récompenses (prix jeune chercheur de la Société Française d'Ecologie par exemple), le laboratoire peut s'enorgueillir d'avoir dans ses membres un enseignant-chercheur qui s'est vu confier la Chaire de Création Artistique du Collège de France pour l'année 2012.

A la lecture du bilan, on en déduira que le LAREP représente un bel espace scientifique reconnu à travers les publications de ses chercheurs, leur participation active à de nombreux réseaux nationaux et internationaux. Globalement, le LAREP dispose d'une bonne implantation nationale et internationale dans le monde de la recherche sur le paysage et l'aménagement, non seulement au niveau des conférences ou des communications dans des colloques, mais aussi par la présence dans des comités scientifiques, programmes de recherche, comités de pilotage et expertises, ainsi que par la participation à plus de 10 réseaux (ECLAS, LE NÔTRE, CERAPT ...), ou encore par l'accueil de nombreux doctorants ou post-doctorants étrangers. La participation à des recherches sur la thématique émergente du *projet de paysage* représente un atout indéniable qui concourt à la visibilité de l'Unité autant au niveau national (au sein du réseau des écoles du paysage, des Universités et des unités de recherche) qu'au niveau international. La valorisation des recherches et l'implication des chercheurs de l'unité dans ces multiples réseaux, comités scientifiques et de pilotage, traduisent bien une dynamique collective dont les membres du comité de visite AERES ont mesuré l'ampleur.

La visibilité académique du LAREP au sein des réseaux de collaboration ne fait pas défaut. Membre de l'école doctorale ABIES, membre associé du PRES UPGO, et tissant progressivement des relations avec l'UMR AUSser avec laquelle un projet d'*UMRisation* à moyen terme pourrait être envisagé, il est parfaitement intégré à son environnement institutionnel régional.

### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Au-delà de la production académique et de l'engagement pédagogique, l'activité du LAREP repose sur la mise en place de nombreux partenariats qui assurent une bonne diffusion de ses travaux dans des milieux variés : études de type PUCA, contribution à la recherche *D\_Transect* (RFF/Coloco/Bazra Urbain), convention avec les archives des Yvelines (qui, en accueillant les archives des paysagistes, ont permis d'assurer de meilleures conditions de conservation et de consultation), sollicitations des ministères de l'Ecologie, de l'Agriculture, et de la Culture), ... Mais c'est, en outre, à travers l'activité individuelle soutenue des membres du LAREP, que s'opère l'interaction avec l'environnement social et culturel : associations, expositions, conférences et débats au sein des organismes ayant mission de diffuser la culture architecturale et paysagère (Cité de l'Architecture et du Patrimoine, CAUE, PNR, Conseil Général, festivals, ...).



Plusieurs enseignants-chercheurs du LAREP sont par ailleurs impliqués parallèlement dans une activité libérale ou dans des agences de paysage et peuvent à ce titre revendiquer un apport conceptuel au sein de ces agences. Il serait cependant utile de pouvoir mieux mesurer cet apport à travers un partenariat explicite, voire des coproductions. Les membres du LAREP participent, par ailleurs, à des jurys de concours (concours de paysage, GPAP, ...). Cet impact de la proximité avec les agences de paysagistes sur l'évolution des problématiques de recherche demanderait à être mieux explicité.

Il paraît également important d'insister sur l'établissement de partenariats *interacadémiques* qui semblent avoir été prioritaires pour une Unité sous tutelle d'une école professionnelle et dont l'inscription dans les milieux socio-économiques est historiquement riche et dense (en particulier avec les partenaires publics). Le LAREP a joué un rôle actif dans l'animation d'un réseau avec les autres institutions de formation au paysage en œuvrant à la création du site de veille « *Topia* » dont l'équipe assure le pilotage. Le LAREP a développé des partenariats avec plusieurs UMR, tant à Paris (Centre A. Chastel, LADYSS) qu'à Marseille (LAMES), ce qui lui permet de consolider son engagement dans la recherche et d'accroître sa reconnaissance dans ces milieux. Certes, un premier projet d'UMRisation avec l'UMR SAD-APT, pour pallier l'isolement relatif de l'Unité, s'est soldé par un échec ; mais la perspective de rapprochement avec l'UMR AUSser (qui réunit une majorité d'équipes de recherches d'Écoles d'Architectures Parisiennes) semble se dessiner et fédérer autour d'elle la majorité des membres du LAREP. Ces partenariats offrent de plus une ouverture vers le continent asiatique non sans intérêt en regard de la forte demande des étudiants de cette région du monde.

Les réponses à plusieurs appels d'offres récents, avec des succès et des échecs, témoignent de l'intensité d'un travail partenarial à l'échelle nationale (ANR *Photopaysage* : retenu) et européenne (7<sup>e</sup> PCRD : *Resilient Landscapes*, piloté par l'Université de Newcastle : non retenu). Des partenariats avec le monde socioéconomique peuvent relever soit de commandes suscitées par des collectivités territoriales ou des associations, voire des partenaires semi-publics (par exemple Réseaux Ferrés de France, RFF, dans le cadre de la recherche *D\_Transect*), soit d'expertises ou encore de fonctions représentatives au sein d'instances diverses, tels les conseils scientifiques (ex : Site Vauban, UNESCO, ...). Cependant leur énumération succincte, compréhensible du fait de leur nombre, expression du prestige de l'École, ne permet pas de repérer le sens exact d'une influence ou d'un transfert de savoir. Il est à ce titre difficile d'établir une relation évidente entre les apports de personnalités marquantes de l'École (dont un grand prix de l'urbanisme et un professeur au collège de France) et l'activité scientifique du LAREP.

### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

En termes de structuration, le LAREP a enrichi le panel de ses thèmes de recherche ajoutant, à l'agriculture et à l'agriurbanisme, la question du projet de paysage. Cet élargissement autour de quatre axes a fait l'objet par la suite (2011), au vu de la petite taille de l'unité, d'un resserrement à deux axes relativement bien équilibrés : « Savoirs et pratiques du projet de paysage » (11 membres) et « Action publique, territoire, paysage » (7 membres). Des passerelles existent entre les deux axes, passerelles auxquelles sont attachés les chercheurs. Au titre du programme à venir, le LAREP a formulé, tout en renouvelant ses acquis sur l'agriculture urbaine, de nouvelles pistes de recherches, à la croisée des sciences de la conception, des SHS et des sciences du vivant. Il a notamment développé des « objets métropolitains paysagers », initiés en particulier par un travail sur les campus universitaires, ainsi qu'un travail sur le fond d'archives de l'ENSPV conservé aux Archives Départementales des Yvelines et un approfondissement sur le rôle du « visuel » dans la pratique du projet de paysage.

L'entité LAREP a mis en place un fonctionnement adapté à sa petite taille. Pas de conseil de laboratoire ; une assemblée mensuelle appelée « vie de laboratoire » en constitue le principal organe de gouvernance. Elle se tient le même jour et avant la séance du séminaire des « jeudis du LAREP », séminaire mensuel. La stratégie scientifique du laboratoire, le choix de ses opérations, la réponse aux appels d'offres et la répartition du budget y sont discutés. A noter que les doctorants sont partie prenante de cette assemblée.

Le LAREP bénéficie du soutien sans réserve de sa tutelle (Ministère de l'Agriculture) qui apprécie son caractère pluridisciplinaire et ses orientations sur l'étude des politiques publiques. Certaines de ses règles statutaires, générales pour les organismes de recherche du Ministère, peuvent parfois constituer une gêne pour la recherche, comme celle qui ne permet pas de compter parmi les chercheurs (estimés à un millier pour l'ensemble de ce Ministère) les enseignants associés. Sous réserve que le LAREP puisse y garder son autonomie, la tutelle, qui avait auparavant préconisé le rapprochement avec l'UMR SAD-APT (UMR INRA Agro/ParisTech), est favorable à l'intégration dans une UMR, comme AUSser, dont les unités sont majoritairement rattachées au Ministère de la Culture.

D'un point de vue du budget, le LAREP disposait en 2011 d'une dotation de 107 730 € à laquelle il faut ajouter un montant de 70 028 € provenant de contrats. La dotation pour les budgets 2012 et 2013 a été respectivement de 63 100 euros et de 61 522 euros. Le personnel qui en assure la gestion accomplit les tâches spécifiques de gestion de

l'activité du laboratoire en partage avec d'autres activités administratives de l'École, voire pour certains en partage avec des activités d'enseignement. Un personnel faisant fonction d'assistante auprès du directeur du LAREP (rédaction des rapports de recherche...) est doctorante dans un autre établissement. Ces modalités de gestion ne sont pas sans présenter des difficultés et l'adossement à une UMR est envisagé comme un apport très bénéfique pour faire face à la complexité des dossiers.

En ce qui concerne la clarté de l'affichage de la politique scientifique et des programmes de recherche, l'École du Paysage dispose d'un site Web qui donne une importance bien proportionnée à la recherche et aux publications. TOPIA, le centre de veille des ressources sur le paysage porté par le LAREP, dispose d'un site propre, aisément accessible depuis celui de l'ENSP ; il est tenu à jour et riche en informations scientifiques diverses (colloques, appels d'offres, formations, thèses en ligne, ...). La revue *Projets de paysage* y tient aussi une bonne place et a un site propre. Il est à noter qu'elle a été répertoriée par l'AERES. Neuf numéros ont été publiés depuis 2008. Les articles sont téléchargeables en format PDF et présentent les exigences normatives des revues en ligne (résumé en français et en anglais, notamment).

Du point de vue des locaux, le LAREP est très correctement installé dans l'école où les enseignants-chercheurs partagent en binôme des bureaux de belle surface et lumineux dans un corps de bâtiment historique. Ils sont situés au-dessus du centre de documentation. On peut simplement regretter qu'aucun espace ne soit mis à disposition des doctorants.

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'unité compte actuellement 11 doctorants inscrits, dont certains dans le cadre de cotutelles avec des universités tunisiennes, tchèques, libanaises ou japonaises. Outre le suivi assuré par leur directeur de recherche, tous les doctorants disposent d'un comité de suivi de thèse et sont amenés à présenter régulièrement l'avancement de leurs travaux lors d'un séminaire d'encadrement doctoral. Tous les doctorants sont associés à l'ensemble des activités de l'Unité. Toutes les thèses sont financées et leur durée moyenne est d'environ 45 mois (ce qui est relativement bon pour un laboratoire majoritairement inscrit dans le champ des SHS). De 2008 à 2011, 14 thèses ont été soutenues. On note un flux de 3 à 4 thèses soutenues chaque année. Presque tous les docteurs sont aujourd'hui enseignants-chercheurs dans des universités françaises et étrangères. Ces indicateurs montrent à la fois un bon investissement des directeurs de thèse du LAREP dans l'encadrement des recherches et des bonnes conditions financières et matérielles propices à la bonne insertion des nouveaux docteurs.

Le LAREP participe activement à la prise en charge de la mobilité des doctorants pour des interventions dans des colloques, des missions de terrain ainsi que des frais de soutenance de thèse (reproduction de documents, jury, etc.). Parallèlement, l'Unité a organisé les 4<sup>èmes</sup> journées doctorales en paysage à Versailles en 2011 (80 participants, publication des interventions dans la revue *Projets de paysage* et mise en ligne des conférences sur le site du LAREP). Il a contribué au conseil scientifique des 5<sup>èmes</sup> journées doctorales à Bordeaux en 2012, ainsi qu'aux 6<sup>èmes</sup> qui auront lieu à Blois en 2014.

Au plan du rattachement à une école doctorale, le LAREP, et tout particulièrement ses doctorants, se satisfont d'une affiliation à l'ED ABIES (Agriculture, Biologie, Environnement, Santé : ED 435). Il s'agit d'une ED pluridisciplinaire, associant, outre l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, AgroParisTech, l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA), l'Université Denis Diderot (Paris 7) (Toxicologie), l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) (Sciences Alimentaires), l'Université Paris XII (Toxicologie). Exigeante en ce qui concerne la durée des thèses et leur financement, elle est jugée très positive du point de vue de la préparation à la vie active. En effet, cette ED multisites n'autorise les inscriptions que lorsqu'un financement est disponible. Elle consacre également ses efforts de formation à la construction d'un projet professionnel et les doctorants rencontrés se montrent très satisfaits de cette optique.

Néanmoins, malgré ces points positifs, le laboratoire va pâtir du départ en retraite d'un encadrant majeur, d'autant que le nombre d'HDR est aujourd'hui très réduit (2). Ceci est dommageable car il y a une demande forte d'inscriptions en thèses en sciences du paysage, et la faible capacité d'encadrement empêche d'y répondre. En effet, la conduite du LAREP, focalisée, entre 2008 et 2011, sur la finalisation de thèses en cours, pour beaucoup dirigées par un Professeur habilité au seuil de la retraite, s'est trouvée perturbée par le départ de l'ancienne directrice, non anticipé dans ses effets organisationnels. Le nouveau directeur, DR1 du CNRS en détachement, en poste depuis 2011, a joué un rôle important dans la nouvelle dynamique mise en place, apportant à l'entité une expérience d'abord scientifique, mais aussi institutionnelle, relativement au pilotage de la recherche, qui n'existait auparavant que de manière embryonnaire.

Le LAREP, et en particulier son directeur, travaille en étroite concertation avec le directeur de l'École,

particulièrement sensible à l'enjeu que représente la recherche dans une structure historiquement dédiée à la formation professionnelle. Le double objectif d'un lien étroit avec cette formation dans les orientations de recherche et de la nécessité d'assurer le recrutement d'un corps professoral disposant de l'HDR constitue une préoccupation centrale des deux directions.

Les doctorants ne disposent pas d'espace de travail, mais ont accès aux équipements (informatique, par exemple) de l'École. De ce fait, la vie collective est réduite. Par contre, les doctorants participent au séminaire mensuel du laboratoire et un séminaire annuel d'encadrement doctoral a été mis en place. Les doctorants sont également soutenus financièrement dans leurs déplacements en congrès scientifiques, comme dans l'aide à la traduction d'articles. Enfin, l'équipe du LAREP intervient dans le Master 2 *Théorie et pratique du paysage*, cohabilité avec AgroParis tech et l'Université Paris 1. Le flux d'étudiants y est de 15 à 20.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le LAREP est dirigé depuis 2011 par un directeur de recherche CNRS venu de l'extérieur. Celui-ci a apporté son expérience en matière de recherche et d'organisation de la recherche, ce qui est un apport très important pour le LAREP, au moment où certains de ses fondateurs sont partis en retraite, mais aussi dans la mesure où le laboratoire est conduit, de par sa petite taille, à intégrer une UMR. D'une part, ce directeur connaît parfaitement le milieu national de recherche en paysage et architecture. D'autre part il est rôdé au fonctionnement des collectifs de recherche. Ainsi, pour instaurer une convergence entre les chercheurs, alors que le risque de dispersion lié à la petite taille est réel, il a mis en place un séminaire mensuel, dont le but est de créer de l'échange entre les chercheurs, en les connectant par ailleurs à des courants de recherche. Dans le cadre du projet présenté, le nombre d'axes a été réduit de 4 à 2, ce qui traduit un effort notable de focalisation.

Ce projet resserré se structure autour de 3 objectifs, clairement identifiés par l'unité :

- assurer une structure stable, et jouer un rôle moteur dans la recherche sur le paysage et le paysagisme ;
- former et maintenir des compétences, donc des personnels capables de répondre aux attentes socio-professionnelles dans le domaine du paysage ;
- mener à bien des opérations finalisées et planifiées (programmes de recherche, séminaires, colloques, etc..), et ce dans une double perspective de renforcement de l'assise pluridisciplinaire et d'articulation avec l'action.

Ces objectifs offrent ainsi de nouvelles pistes de recherches séduisantes qu'il conviendra certainement d'intensifier tout au long du contrat quinquennal. Parmi ces pistes, partiellement engagées, on notera le renouvellement de la problématique de l'agriculture urbaine autour de la notion de franges, le rôle du visuel dans la construction des savoirs sur le paysage et l'hybridation des pratiques professionnelles.

Plus largement, ce projet souhaite, encore plus intensément, contribuer à la réflexion sur les nouveaux enjeux et équilibres entre champs disciplinaires impliqués par l'échelle métropolitaine, grâce notamment à des travaux sur les objets métropolitains paysagers (parcs, campus, franges urbaines, etc.), appréhendés dans leurs dimensions historiques.

Enfin, il est à noter que le LAREP souhaite développer davantage les travaux sur les fonds d'archives de l'école du paysage, menés en partenariat avec les Archives Départementales des Yvelines et la plateforme technologique proposée par AgroParisTech.

En conclusion, ce resserrement donne des gages de réalisation du programme scientifique, ce qui est d'autant plus important que le LAREP occupe une place originale dans le dispositif français de recherche sur le paysage et, plus largement, les territoires. L'objectif affiché pour les prochaines années est de mener de façon plus intensive des opérations de programmes de recherche et de rayonner à travers l'organisation de séminaires ou colloques. L'ambition est aussi d'accroître l'ouverture internationale, déjà notable (dépôt d'un projet dans le cadre du PCRD). Ces objectifs semblent bien maîtrisés, d'autant qu'ils se doublent d'une réflexion sur les ressources humaines nécessaires à ces ambitions.

## 4 • Déroulement de la visite

### Date de la visite

Début : 13 janvier 2014 à 9h00  
Fin : 13 janvier 2014 à 18h30

### Lieu de la visite

Institution : École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille  
Adresse : 5, avenue de Sceaux - BP 20674 / 78006 Versailles Cedex

### Déroulement ou programme de visite

09h30 - 09h45 : Accueil des membres du comité d'experts  
Réunion entre les membres du comité d'experts (à huis clos)

10h00 - 12h15 : Rencontre avec le directeur de l'unité de recherche et ses collègues

1. présentation du bilan (directeur de l'unité)
2. orientations du projet scientifique développé par le laboratoire depuis la dernière évaluation (responsables d'axes ou de projets)
3. Présentation du projet scientifique (directeur de l'unité + membres du laboratoire)

12h15 : visite des locaux

12h30 - 14h00 : Pause repas sur place (plateaux repas)

14h00 - 15h00 : Rencontre avec les tutelles (situation de l'unité de recherche dans une stratégie d'établissement, de site, de réseau, etc., situation de l'unité dans les engagements des tutelles dans le domaine des SHS, soutiens et personnels, etc.)

15h00 - 15h30 : Rencontre avec le directeur de l'ED

15h30 - 16h30 : Rencontre avec les doctorants (à huis clos) représentant différentes thématiques et suivis par différents directeurs d'études

16h30 - 17h00 : Rencontre avec les personnels administratifs de l'unité de recherche, ou mis à disposition de l'unité de recherche

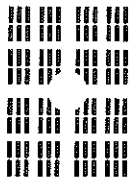
17h00 - 17h30 : Rencontre avec le directeur de l'unité de recherche pour compléments d'informations

17h30 - 18h30 : Réunion finale entre les membres du comité d'experts (à huis clos).



## 5 • Observations générales des tutelles





école  
nationale  
supérieure du  
paysage

Versailles Marseille

Monsieur Pierre GLAUDES  
Direction Section Unités de Recherche  
AERES  
20, rue Vivienne  
75002 Paris

Versailles, le 27 avril 2014

PJ. Avis du directeur du LAREP

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de la transmission par vos services du rapport d'évaluation du LAREP (Laboratoire de recherche en paysage) de l'ENSP.

Je n'ai remarqué aucune erreur factuelle (hormis la date de visite, qui était le 13 janvier !).

J'ai par ailleurs apprécié que le rapport conforte l'école, de manière très claire, dans les orientations de recherche qu'elle a prises, tout en soulignant quelques points de vigilance. Je souscris donc entièrement à l'appréciation du directeur du Laboratoire, M. Frédéric Pousin, dont je vous joins également le courrier.

Je souhaite pour ma part insister sur deux points.

Le rapport note le faible nombre d'HDR au sein de la communauté d'enseignants-chercheurs. Cette situation est en partie conjoncturelle, les procédures de recrutement permettant d'y remédier étant en cours ou planifiées ; mais elle révèle également, dans certains domaines d'enseignement (discipline du projet de paysage, par exemple) une fragilité plus structurelle, qui tient au vivier encore trop ténu de candidats. Seule une action de plus long terme peut permettre d'améliorer la situation. Le positionnement du LAREP, par ses thèmes de recherche, a précisément pour ambition d'être l'une de ces pépinières.

Le rapport invite à poursuivre et approfondir l'articulation formation/recherche. Cette articulation est effective pour la spécialité de

ENSP  
Le Potager du Roi  
10, rue du Maréchal-Joffre  
78 000 Versailles  
Tél.: +33 (0)1 39 24 62 00  
Fax: +33 (0)1 39 24 62 01

ENSP  
31, boulevard d'Athènes  
13 232 Marseille cedex 01  
Tél.: +33 (0)4 91 91 00 25  
Fax.: +33 (0)4 91 91 28 81

[www.ecole-paysage.fr](http://www.ecole-paysage.fr)  
[www.potager-du-roi.fr](http://www.potager-du-roi.fr)





master assurée par l'école, évaluée dans le cadre de la vague E. Elle a vocation à s'approfondir pour la formation dite de référence, dans le cadre de la mise en place du diplôme d'Etat de paysagiste, valant grade de master. Le référentiel de ce nouveau diplôme ainsi que le dossier d'accréditation de l'école doivent être présentés devant le CNESER au deuxième semestre 2014, pour une rentrée en 2015.

Je souhaite, pour conclure, remercier à travers vous le Président et les Membres du comité d'évaluation pour ce travail. Ce dernier doit maintenant accompagner la démarche « d'UMRisation » que nous avons engagée, et le projet collectif qu'elle porte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée



V PIVETEAU  
Directeur



Frédéric POUSIN  
Professeur à l'ENSP, Directeur du LAREP  
Tel : 01 39 24 62 97  
[f.pousin@versailles.ecole-paysage.fr](mailto:f.pousin@versailles.ecole-paysage.fr)

Monsieur Pierre GLAUDES  
Direction Section Unités de Recherche  
AERES  
20, rue Vivienne  
75002 Paris

Versailles, le 27 avril 2014

Monsieur le Directeur,

Les membres du Laboratoire de recherche en paysage et moi-même tenons à remercier les membres du comité d'experts pour le bon déroulement de la visite du 13 janvier. Tous ont pu apprécier la bonne information des experts et la qualité des échanges qui s'y sont déroulés.

J'ai été très sensible à la reconnaissance du projet scientifique du LAREP, structuré autour de la problématique du projet de paysage, et qui demande d'inscrire la recherche autour d'un enjeu transversal et transdisciplinaire. J'apprécie également que les experts aient souligné l'importance, au niveau quantitatif et qualitatif, des travaux menés dans le laboratoire ainsi que le rayonnement de celui-ci au niveau national et international, notamment grâce à la participation de ses membres à de nombreux réseaux.

En ce qui concerne les risques liés au contexte, je partage entièrement la préoccupation des experts sur le faible nombre d'HDR et la nécessité de lancer une réflexion sur une stratégie de recrutement et de renforcement d'enseignants de rang A. Une telle stratégie suppose de renouveler les postes libérés par les départs à la retraite, d'inciter les jeunes maîtres de conférences à programmer une démarche d'HDR, et aussi de positionner les postes contractuels de l'établissement en relation avec les activités de

recherche du LAREP. Ce dernier point contribuerait à améliorer la relation entre la formation professionnelle et la recherche, favorisant le renouvellement des formes et des contenus de l'enseignement à l'exemple du « mémoire de 3ème année ». La future évaluation de la formation initiale dans le cadre de la réforme des études de paysagistes DPLG permettra de bien cerner la bonne articulation recherche-formation.

L'accueil matériel des doctorants peut certes s'améliorer, notamment s'ils ont la possibilité de disposer d'un local qui leur soit dédié. De même une formation d'appui aux outils techniques serait à envisager. Néanmoins, ceux-ci bénéficient d'ores et déjà de soutien pour leurs mobilités ainsi que d'une forte incitation à publier grâce à la revue *Projet de paysage*.

Les recommandations formulées par les experts m'apparaissent pleinement appropriées à la situation du LAREP et à ses conditions de fonctionnement, elles permettront de faire évoluer celui-ci en cohérence avec les orientations exposées dans la stratégie et le projet à cinq ans. Je partage particulièrement l'encouragement prodigué aux chercheurs à diversifier leurs supports de publication et à veiller à accroître les publications en langues étrangères.

Enfin je ne doute pas que le rapprochement du LAREP de l'UMR AUSser préconisé par les experts permettra, dès le quinquennal à venir, de renforcer le potentiel scientifique du LAREP et de donner une nouvelle impulsion à la recherche sur le projet de paysage qui constitue l'originalité et l'identité du LAREP.

En conclusion, je tiens à souligner l'impression extrêmement positive et stimulante qui se dégage de la lecture du présent rapport.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations respectueuses.



École nationale supérieure  
de paysage  
10, rue du Maréchal-Joffre  
78000 Versailles

Tél. : +33 (0)1 39 24 62 00  
Fax : +33 (0)1 39 24 62 01